



La Fondation SFR récompense les associations lauréates de l'appel à projets « le numérique solidaire en faveur des personnes âgées »

Dans le cadre de l'appel à projets numérique solidaire en faveur des personnes âgées lancé en juin 2011, Frank Esser, Président directeur général de SFR et président de la Fondation SFR, a eu l'honneur de remettre le Grand prix des Collaborateurs et de la Fondation à l'association Les petits frères des pauvres pour son projet Voisin-âge, ainsi qu'une mention spéciale innovation et citoyenneté aux associations Alter Ego-Le Parloir et Old'Up pour leurs projets respectifs « 120 ans » et « Le numérique au quotidien ». Le premier lauréat a ainsi remporté une dotation exceptionnelle de 30 000 €, les deux autres bénéficiant de 25 000 € chacun. Ces 3 associations bénéficieront également du parrainage et du mécénat de compétences de collaborateurs SFR.

Créée en avril 2006, la Fondation SFR prolonge et amplifie les actions citoyennes menées par SFR depuis 1997 en faveur de l'égalité des chances. Dans la continuité de ses actions de soutien aux personnes en situation de fragilité physique ou sociale, la Fondation SFR a lancé, pour la première fois en 2011, un appel à projets sur le thème « le numérique solidaire en faveur des personnes âgées » qui a drainé 110 dossiers. 10 ont été sélectionnés par la Fondation SFR puis présentés au Conseil d'administration, qui a retenu les 3 projets vainqueurs du jour.

▪ **Les 3 projets lauréats : Voisin-âge, 120 ans, Le numérique au quotidien**

La hiérarchie des récompenses a été établie grâce à la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs SFR, lors d'un appel au vote qui leur a notamment permis de découvrir les 3 associations et projets, dans lesquelles ils pourront s'investir grâce au statut de collaborateur citoyen. En effet, SFR s'investit depuis plusieurs années dans une démarche de responsabilité sociale d'entreprise, pleinement intégrée à sa stratégie et reposant sur la mobilisation des collaborateurs.

Voisin-âge, projet de l'association Les Petits Frères des Pauvres :

Voisin-âge est un réseau social qui permet à des voisins solidaires (« voisineurs ») de se mettre en relation pour faire profiter leurs voisins âgés (« voisinés »), souvent isolés, de petites attentions. Visites, appels, coups de main ou petites courses...Grâce à cette plateforme web, une véritable chaîne de solidarité se crée formant au fil des jours des relations d'amitié.

120 ans, projet de l'association Alter Ego-Le Parloir :

Ce projet est une plateforme web et téléphonique d'entraide et d'écoute pour les « aidants » (personnes ayant en charge un proche âgé et dépendant). Le Parloir tente de lutter contre le sentiment d'isolement et la détresse psychologique que les aidants peuvent rencontrer. Les personnes au bout de fil sont des bénévoles qui ont connu cette même expérience difficile. Pour plus d'infos sur le projet.

Le numérique au quotidien, projet de l'association Old'Up :

Acheter son billet de train à une borne électronique en libre-service, prendre des photos avec un appareil numérique ou encore consulter son compte en banque sur internet ? Rien de plus simple pour les seniors d'Old'Up. Cette association organise des ateliers gratuits, en petits groupes, adaptés aux attentes des personnes âgées. Ils permettent un apprentissage concret et utile des outils technologiques de la vie courante.

▪ **Les associations Au bout du fil et Espace 19 intégrées aux Bonus Solidaires**

Le Conseil d'administration de la Fondation SFR a tenu à saluer les associations Au bout du fil, pour son projet « Favoriser le lien social avec la conception d'une plateforme informatique et téléphonique de mise en relation de personnes âgées entre elles selon leurs affinités et après validation, en complément du dispositif actuel au

bout du fil » et Espace 19, pour son projet « Salon de Thé-I-C », en les intégrant au programme Bonus Solidaires. Depuis avril 2010, les clients bénéficiaires du programme de fidélité SFR ont la possibilité de s'associer à l'action de la Fondation SFR. Avec les Bonus Solidaires, ils peuvent apporter leur contribution aux projets soutenus en transformant leur bonus fidélité en don à « l'association du mois ». La Fondation SFR fait cause commune avec les clients participants, en abondant chaque don individuel (un forfait de 3 €) d'une somme équivalente.

A propos de SFR - www.sfr.com

SFR est le 2^{ème} opérateur de télécommunications en France avec 12,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires réalisés en 2010. Opérateur global, SFR répond aux besoins de ses clients grand public, professionnels, entreprises et opérateurs, que ce soit pour des services mobile, fixe, Internet ou de télévision. Propriétaire de ses infrastructures mobiles et fixes et doté d'une forte expertise dans les domaines de l'IP (Internet Protocol), SFR a les moyens de ses ambitions : être un acteur ouvert et responsable dont la mission est d'accompagner chaque personne et chaque entreprise pour leur apporter le meilleur du numérique.

Fin septembre 2011, SFR comptait 21 millions de clients mobiles, dont 16 millions d'abonnés, et 5 millions de foyers abonnés à l'Internet haut débit. SFR est une société détenue à 100% par le Groupe Vivendi et compte près de 10 000 collaborateurs.



[Suivez l'actualité de SFR sur Twitter](#)

Contact presse : 01 71 07 64 82

Valerie Jaquet - valerie.jaquet@sfr.com

Siham Hadjam - siham.hadjam@sfr.com